



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE

A/35/433

9 septembre 1980

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-cinquième session
Point 50 de l'ordre du jour provisoire^x

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LE
RENFORCEMENT DE LA SECURITE INTERNATIONALE

Lettre datée du 3 septembre 1980, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de l'Ethiopie auprès de l'Organisation
des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous transmettre le texte de la lettre datée du 3 septembre 1980 qui vous est adressée par le Ministre des affaires étrangères de l'Ethiopie socialiste, le colonel Feleke Gedle-Giorgis.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 50 de l'ordre du jour provisoire.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de
l'Ethiopie auprès de
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Mohamed Hamid IBRAHIM

^x A/35/150.

ANNEXE

Lettre datée du 3 septembre 1980, adressée au Secrétaire général
par le Ministre des affaires étrangères de l'Ethiopie

J'ai l'honneur d'appeler d'urgence votre attention et, par votre intermédiaire, d'alerter la communauté internationale et l'opinion publique du monde entier sur le grave danger que représente, pour l'existence même de mon pays, l'Ethiopie, en tant qu'Etat indépendant, la récente conclusion d'un accord en matière de base militaire entre les Gouvernements des Etats-Unis d'Amérique et la République démocratique somalie.

L'acquisition de bases militaires en divers endroits de Somalie et, plus particulièrement, celle de la base aérienne et navale de Berbera, à 150 kilomètres à peine de la frontière éthiopienne internationalement reconnue, est essentiellement dirigée contre l'Ethiopie. Cette opération obéit à des motifs tout aussi sinistres que très généraux, de même qu'elle répond à un dessein d'agression et est lourde de conséquences pour la paix et la sécurité dans la mer Rouge et dans la région du golfe Persique, ainsi que dans tout le continent africain.

Le drame qui se déroule depuis plusieurs années révèle que la politique globale d'agression des Etats-Unis et les activités militaires accrues de ce pays dans l'océan Indien et dans la région du golfe visent manifestement à imposer sa domination néo-colonialiste sur tout le continent africain et sur les pays du Moyen-Orient et de la région du golfe qu'il estime relever de sa sphère d'influence. Berbera n'est que le dernier élément d'un ensemble de bases militaires avancées récemment créées en hâte par le Gouvernement américain dans l'océan Indien, la mer Rouge et la région du golfe, pour réaliser ses desseins grandioses de domination et d'hégémonie dans la région et dans le monde entier.

Comme vous le savez, de temps immémoriaux, l'histoire du peuple éthiopien a essentiellement été marquée par des luttes constantes contre des envahisseurs expansionnistes, proches ou lointains. Le dernier contre lequel l'Ethiopie s'est vue obligée de se défendre est la Somalie.

Depuis qu'en 1960 la Somalie est devenue un Etat indépendant, les régimes qui se sont succédés à Mogadiscio ont toujours été obsédés par des idées d'expansionnisme et d'élargissement territorial aux dépens des pays voisins, à savoir de l'Ethiopie, du Kenya et de la République de Djibouti. La réalisation de cette ambition expansionniste est le but unique et général de leur politique étrangère. Ils n'ont cherché à nouer des relations avec les autres pays que pour donner corps à la chimère que représente la constitution d'une "Grande Somalie", mythe implanté par les anciens colonialistes.

Pendant 17 ans, les régimes qui se sont succédés à Mogadiscio ont accumulé des armes perfectionnées et se sont livrés à des préparatifs intensifs pour en finir avec l'Ethiopie. A cette fin, ils ont provoqué de fréquentes escarmouches

le long des frontières et se sont livrés à des agressions injustifiées, d'abord en 1960, puis en 1964. Après avoir en outre préparé le terrain pendant longtemps par des infiltrations de très nombreux saboteurs bien entraînés dans l'est et le sud-est de l'Ethiopie, et avoir déployé l'ensemble de son dispositif de guerre tout le long de la frontière bordant l'Ogaden, Siad Barre s'est lancé, le 23 juillet 1977, dans une guerre d'agression sans merci contre l'Ethiopie. Barre et ses partisans des camps impérialistes et réactionnaires avaient manifestement pensé que, l'Ethiopie étant plongée dans la révolution, le moment était des plus propices pour frapper un grand coup.

Alors que, par l'intermédiaire de tiers, ils alimentaient déjà secrètement en armes et en matériel la guerre d'agression expansionniste menée par Mogadiscio, les Etats-Unis et d'autres pays occidentaux menaçaient l'Ethiopie en offrant de fournir ouvertement à la Somalie, l'Etat agresseur, ce qu'ils appelaient par euphémisme des "armes défensives". Des réactionnaires notoires tels que feu le Shah d'Iran sont même allés, dans leurs menaces contre mon pays, victime d'une cynique agression, jusqu'à se vanter d'intervenir directement dans les hostilités aux côtés de l'agresseur.

Alors que Washington mettait l'embargo sur le matériel défensif et les pièces de rechange que l'Ethiopie avait payée d'avance, les organes de presse occidentaux célébraient les succès initiaux de l'armée d'invasion et la désintégration imminente de la nation éthiopienne, tout en prétendant fallacieusement qu'aucun soldat somalien n'avait franchi la frontière séparant les deux pays.

Au cours du printemps 1978, l'armée révolutionnaire éthiopienne mit en déroute les forces d'invasion somaliennes mais s'abstint d'exercer le droit de poursuite. Mue par son engagement à l'égard tant des principes cardinaux consacrés dans la Charte et décisions de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation de l'unité africaine, que des règles fondamentales du Mouvement non-aligné, l'Ethiopie a toujours tout mis en oeuvre pour faire régner la paix et la stabilité dans la région. En revanche, la Somalie a commis d'horribles atrocités et semé la mort et la destruction sur le sol éthiopien. Ces faits ayant pu être amplement observés par la communauté internationale et, notamment, par de hauts fonctionnaires des organismes des Nations Unies, je n'ai guère besoin d'entrer dans les détails.

A ce jour, la Somalie poursuit ses provocations en infiltrant des troupes régulières en Ethiopie pour qu'elles y commettent des actes de sabotage et des destructions injustifiables en vue de satisfaire l'ambition expansionniste de ce pays. Le télégramme que je vous ai adressé le 8 août 1980 suffit à décrire la dernière agression aventuriste et funeste que la Somalie a lancée contre l'Ethiopie à grand renfort de troupes et d'armes lourdes de tout type provenant des Etats-Unis et de l'OTAN. Au moment-même où j'écris ces lignes, nos forces de défense sont aux prises avec des unités de l'armée d'invasion qui ont pénétré sur le territoire éthiopien. Ce sont là des faits dont le Gouvernement des Etats-Unis est pleinement conscient.

Les documents de l'Organisation des Nations Unies regorgent de dénonciations des violations systématiques par la Somalie des principes cardinaux de la Charte des Nations Unies et des résolutions fondamentales relatives aux rapports de bon voisinage, au non-recours à la force dans les relations internationales, à la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays et à toutes les normes reconnues du droit international. Les dispositions de la charte de l'OUA et ses décisions, de même que les principes du Mouvement non aligné, ont été de la même manière régulièrement tournés en dérision par le régime de Mogadiscio. Actuellement, la Somalie persiste à rejeter la résolution que l'OUA a adoptée au Caire (AHG/RES.16/I) au sujet du respect par ses Etats membres des frontières existant au moment où ils ont accédé à l'indépendance.

A ce propos, vous savez évidemment fort bien que l'OUA a créé dès 1973 une commission des bons offices chargée de la normalisation des relations entre les deux pays voisins. A sa dernière réunion, tenue à Lagos le mois dernier, cette commission a adopté une recommandation en cinq points dans laquelle elle réaffirmait notamment les termes de la résolution du Caire de 1964 concernant l'inviolabilité des frontières des Etats membres existant au moment où ceux-ci ont accédé à l'indépendance, le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays et le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats. Tout comme elle a abandonné avec arrogance la session de l'OUA tenue à Libreville et bravé la décision des chefs d'Etat ou de gouvernement à Khartoum, quand sa politique expansionniste a été condamnée par notre organisation continentale, la Somalie a de même rejeté les recommandations formulées à sa réunion de Lagos par la Commission des bons offices. Qui plus est, elle persiste à refuser avec opiniâtreté de reconnaître le caractère obligatoire des traités internationaux en matière de frontières. La politique expansionniste de la Somalie et son attitude intransigeante en matière de respect des principes reconnus du droit international lui ont constamment valu la désapprobation et la condamnation des pays d'Afrique et d'autres continents.

Et c'est avec un tel gouvernement que Washington a récemment conclu un accord militaire, alors qu'il savait fort bien que les armes fournies en vertu de cet accord seraient utilisées uniquement pour réaliser les objectifs expansionnistes de la Somalie aux dépens de ses voisins, de l'Ethiopie en particulier. Quel que soit le prétexte ou la raison invoqué, l'attitude irresponsable du Gouvernement Carter n'est en fait rien d'autre qu'une preuve de la connivence et de la complicité qui le lient au régime somali dans la poursuite des objectifs expansionnistes de ce dernier et qu'un encouragement flagrant à perpétrer d'autres agressions contre mon pays. De plus, les forces somalies, conjuguées avec la force d'intervention rapide américaine, ont maintenant pris position à Berbera, en vue d'une attaque, mettant gravement en danger la survie même de mon pays et la sécurité des autres Etats de la région.

De notre côté, nous consacrons toutes nos énergies à construire notre nation, à développer notre économie et à redonner vie à notre culture. Nous nous trouvons engagés dans une lutte sans merci contre l'analphabétisme, la maladie et la pauvreté.

Tels sont les objectifs que notre pays s'est mis en devoir de conquérir et qui exigent tous les efforts et toutes les ressources que nous pouvons mobiliser. Nous ne pouvons donc guère nous permettre de gaspiller une énergie et des ressources des plus nécessaires en les engageant dans des conflits que le régime expansionniste de Mogadiscio ne cesse de provoquer.

Par le fait qu'elle est attachée à promouvoir l'harmonie sur le plan régional, l'Ethiopie est fière à juste titre d'avoir établi avec tous ses voisins - à l'exception de la Somalie - des liens très étroits et des relations de coopération mutuellement avantageuses.

Comme c'était le cas lors de l'agression fasciste des années 30, l'existence de l'Ethiopie en tant qu'Etat indépendant est à nouveau en péril. Le fait qu'un petit pays comme elle soit la cible d'une conjuration entre l'impérialisme et un expansionnisme outrancier ne doit sans aucun doute laisser d'être très préoccupant pour la communauté internationale.

Vu la gravité de la situation, il est de mon devoir de vous prier très instamment, vous-même et, à travers vous, la communauté internationale, d'user au maximum de votre influence sur le Gouvernement des Etats-Unis pour qu'il écoute la voix de la raison et pèse à nouveau sérieusement les conséquences que la décision irresponsable qu'il a prise risque également d'avoir pour la paix et la stabilité de la région en particulier, et pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales en général.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre à tous les Etats Membres de l'Organisation, comme document final de l'ONU.

Le Ministre des affaires étrangères
et Membre du Comité central du COPWE,

(Signé) Feleke GEDLE-GIORGIS
